



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Dixième session

Rome, 27-29 juin 2018

EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1-3
II. <i>DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE</i>	4
III. RAPPORTS ET ACTION DE SENSIBILISATION SUR LE PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES.....	5
IV. APPUI DE LA FAO À L'EXÉCUTION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES.....	6-31
V. COLLABORATION.....	32-33
VI. ÉVALUATION DES PROGRÈS OBTENUS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES	34-37
VII. EXAMEN DE LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES	38-47
VIII. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL EST INVITÉ À DONNER	10

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. À sa seizième session ordinaire¹, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a invité le Directeur général de la FAO à porter le projet de résolution intitulé «La communauté internationale réaffirme son engagement en faveur du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques»² à l'attention de la quarantième Conférence de la FAO, qui l'a approuvée en tant que résolution 3/2017³.

2. La Commission, à sa seizième session ordinaire⁴, a appelé la FAO à continuer d'aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques⁵ (Plan d'action mondial) afin de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au niveau mondial.

3. Le présent document fait le point sur les activités de la FAO depuis la seizième session ordinaire de la Commission. Les activités sont regroupées en fonction de leur pertinence au regard des quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial. On trouvera des informations plus précises dans le rapport intérimaire détaillé de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, intitulé «*Detailed FAO progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources*»⁶.

II. DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

4. Le *deuxième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁷ (le deuxième Rapport) a été lancé en janvier 2016 lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Siège de la FAO. Depuis son lancement, la FAO a continué à diffuser largement le Rapport, y compris la version abrégée⁸ et la brochure correspondante⁹ disponibles dans toutes les langues officielles des Nations Unies. La version chinoise du Rapport a été préparée et diffusée avec l'aide du Gouvernement chinois. Quatre articles scientifiques ont été publiés, à partir des analyses des données fournies dans les questionnaires des pays dans le cadre de l'élaboration du deuxième Rapport.

III. RAPPORTS ET ACTION DE SENSIBILISATION SUR LE PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

5. La FAO a poursuivi la distribution de copies imprimées du Plan d'action mondial et des produits et directives associés. Des traductions du Plan d'action mondial en Hindi et en Vietnamien ont été achevées, ce qui porte à 22 le nombre de versions linguistiques¹⁰. Le Gouvernement chinois a achevé les traductions des directives de la FAO relatives à la *Caractérisation génétique moléculaire des ressources zoogénétiques* et à la *Conservation in vivo des ressources zoogénétiques*.

¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 50.

² C 2017/25, appendice B.

³ C 2017/REP, paragraphe 54.

⁴ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 45.

⁵ <http://www.fao.org/docrep/010/a1404e/a1404e00.pdf>

⁶ CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.2.

⁷ <http://www.fao.org/publications/sowangr/fr>.

⁸ <http://www.fao.org/3/a-i5077a.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5077c.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5077e.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5077f.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5077r.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5077s.pdf>.

⁹ <http://www.fao.org/3/a-i5086a.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5086c.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5086e.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5086f.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5086r.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-i5086s.pdf>.

¹⁰ Allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, danois, espagnol, français, grec, hindi, hongrois, indonésien, népalais, norvégien, polonais, portugais, russe, serbe, slovaque, tchèque, thaïlandais, vietnamien.

IV. APPUI DE LA FAO À L'EXÉCUTION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

6. La FAO a continué d'aider les pays dans la mise en œuvre des priorités stratégiques du Plan d'action mondial, en leur fournissant un appui institutionnel et technique, en facilitant la recherche et en renforçant les capacités. La présente section donne quelques exemples des activités de l'Organisation dans les quatre domaines prioritaires du Plan d'action, ainsi que dans plusieurs domaines intersectoriels.

Domaine prioritaire 1. Caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés

7. Grâce au Programme ordinaire et aux ressources extrabudgétaires fournis par le Gouvernement allemand, le centre de coordination mondial a continué à gérer et à renforcer le développement et la mise à jour du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS)¹¹. À sa seizième session ordinaire¹², la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a souligné l'importance du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) en tant que centre international d'échange de ressources zoogénétiques et a pris note avec satisfaction de l'élaboration d'une version actualisée. Le DAD-IS est reconnu par la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies en tant que source d'information concernant les ressources zoogénétiques destinées au calcul des indicateurs 2.5.1 et 2.5.2 des Objectifs de développement durable¹³.

8. La nouvelle version du DAD-IS a été lancée au cours de la cérémonie qui a eu lieu au Siège de la FAO en novembre 2017 et qui a été suivie d'un atelier de formation auquel ont participé 68 coordonnateurs nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques et des statisticiens des autorités publiques de 46 pays. Des informations plus détaillées concernant le développement du DAD-IS sont fournies dans le Rapport sur l'état de développement du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques¹⁴ et dans le document intitulé «*Detailed analysis of the Domestic Animal Diversity Information System with focus on population data*»¹⁵.

9. En 2009, la Commission a demandé à la FAO de lui fournir des rapports relatifs à la situation et aux tendances en matière de ressources zoogénétiques à chacune de ses sessions ordinaires¹⁶. Donnant suite à cette requête, la FAO a préparé pour chaque session ultérieure un rapport fournissant ces informations. Le document intitulé «*Status and trends of animal genetic resources – 2018*»¹⁷ a été établi pour être soumis à l'examen du Groupe de travail. Le rapport de situation a été élaboré en tenant compte des informations que les coordonnateurs nationaux avaient communiquées au DAD-IS. Actuellement, 179 pays sont dotés d'un coordonnateur national.

10. Depuis 2016, les proportions des populations de races locales aviaire ou mammifère pour lesquelles des données sont disponibles ont légèrement augmenté, passant de 57 à 58 pour cent et de 61 à 62 pour cent respectivement. La nouvelle version du DAD-IS a permis, pour la première fois, de répertorier le degré de risque conformément au système défini dans les directives sur la conservation *in vivo* des ressources zoogénétiques¹⁸, qui a été approuvé par la Commission à sa quatorzième session ordinaire^{19,20}. Sur les 8 803 races signalées dans le DAD-IS, 24 pour cent sont actuellement

¹¹ <http://www.fao.org/dad-is>.

¹² CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 46.

¹³ <https://unstats.un.org/sdgs/metadata>.

¹⁴ CGRFA/WG-AnGR-10/18/3.

¹⁵ CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.6.

¹⁶ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 39.

¹⁷ CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.3.

¹⁸ <http://www.fao.org/docrep/018/i3327e/i3327e00.htm>.

¹⁹ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 60.

²⁰ CGRFA-14/13/12, paragraphe 12.

considérées comme étant en danger, 10 pour cent hors de danger, 59 pour cent présentant un degré de risque inconnu et 7 pour cent ayant disparu²¹.

11. La FAO a poursuivi ses activités dans le cadre de projets de coopération technique et avec divers partenaires, en vue d'aider les pays pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des ressources zoogénétiques, la normalisation des méthodes nécessaires à la réalisation de ces tâches, et la diffusion des résultats et des informations associées. La Division mixte FAO/Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (la Division AGE) a contribué au renforcement des capacités grâce à des réunions d'experts, des cours de formation et l'attribution de bourses individuelles. La Commission, à sa treizième session ordinaire²², a invité la FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à poursuivre leurs efforts conjoints afin d'établir une base de données génétiques (en accès libre) destinée à appuyer les programmes nationaux sur les ressources zoogénétiques. La Division AGE a élaboré une base de données permettant la gestion des données issues des études de caractérisation moléculaire, et a formé quatre pays à son utilisation.

Domaine prioritaire 2. Utilisation durable et la mise en valeur

12. En réponse à la nécessité d'une assistance technique pour garantir une meilleure utilisation ainsi que le développement des ressources zoogénétiques, la FAO a continué d'apporter son aide, tant directement qu'en collaboration avec d'autres organismes. Parmi les domaines sur lesquels a porté plus particulièrement l'assistance de la FAO en termes d'appui technique et de renforcement des capacités, on peut indiquer l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, l'identification des animaux, les programmes de reproduction à assise communautaire, l'application des biotechnologies, l'agroécologie et le développement de filières de commercialisation du bétail pour les petits éleveurs.

13. Quarante pays ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de projets du Programme de coopération technique (PCT), sous la direction de la FAO et de la Division AGE. Ces projets portent sur un certain nombre de questions prioritaires pour les pays visés, en particulier le développement de l'élevage, l'identification des animaux et leur traçabilité, l'amélioration génétique et l'application de techniques de reproduction.

14. La FAO a poursuivi ses travaux à l'appui des petits éleveurs. Plus précisément, grâce aux fonds extrabudgétaires fournis par le Gouvernement allemand, l'Organisation a pu poursuivre la mise en place de la Plateforme des connaissances pastorales²³. Cette plateforme vise à faciliter la communication entre les éleveurs pastoraux, leur donner les moyens d'être mieux représentés dans les processus décisionnels et favoriser la collecte et la mise en commun d'informations sur les facteurs qui influent sur leurs moyens d'existence. La participation des éleveurs pastoraux est organisée à travers sept réseaux régionaux permettant de faciliter le dialogue grâce à des langues communes, ainsi que des groupes de travail thématiques.

Projet de directives pour la mise en place de chaînes de valeur durables pour les petits éleveurs

15. À sa douzième session ordinaire²⁴, la Commission a demandé à la FAO de continuer à mettre à jour et améliorer les directives techniques sur la gestion des ressources zoogénétiques qui apportent un soutien important aux pays dans la mise en œuvre sur leur territoire du Plan d'action mondial.

16. L'élevage de la plupart des races adaptées localement est pratiqué par des petits éleveurs, qui en dépendent pour la production de nourriture et d'une vaste gamme de services. Ces producteurs sont cependant confrontés à de nombreuses difficultés, notamment des facteurs environnementaux de plus en plus contraignants, un mauvais accès aux marchés et aux services connexes et des capacités limitées, qui peuvent entraver leur productivité et leur compétitivité par rapport aux éleveurs opérant à

²¹ CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.3.

²² CGRFA-13/11/Rapport, paragraphe 76.

²³ <http://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/fr>.

²⁴ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 41.

plus grande échelle. La Priorité stratégique 6 du Plan d'action mondial appelle donc les pays à «soutenir les systèmes de production indigènes et locaux et les systèmes de connaissance connexes ayant de l'importance pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques», et comprend l'instauration de mesures en faveur du développement du marché et de l'apport d'une valeur ajoutée à la production primaire.

17. L'élaboration du projet de directives concernant la mise en place de chaînes de valeur durables pour les petits éleveurs pastoraux a fait intervenir divers acteurs. Des collègues de différents bureaux et unités de la FAO, ainsi que des experts internationaux externes de divers horizons institutionnels et géographiques, ont participé aux deux réunions. La première, au cours de laquelle les grandes lignes du document ont été débattues, a eu lieu en Espagne en mars 2016. La deuxième, au cours de laquelle le premier projet a été débattu et approuvé, s'est tenue au Maroc, en mai 2017. Les experts ont également contribué à l'élaboration du document à travers des études de cas. Les enseignements tirés des projets de la FAO ou d'autres organisations (en Ouganda, en Turquie et au Viet Nam, par exemple) ont également été inclus dans le document.

18. Le développement de chaînes de valeur durables pourrait aider à lutter contre les problèmes auxquels sont confrontés les petits éleveurs. Les caractéristiques spécifiques des systèmes de production animale à petite échelle (notamment le caractère multifonctionnel, la fourniture d'intrants et de produits, etc.) font ressortir la nécessité d'analyser les chaînes de valeur dans leur ensemble, en considérant non seulement la chaîne de valeur elle-même mais également son environnement, ses dynamiques et ses liens avec d'autres systèmes. Le document intitulé «*Draft guidelines on developing sustainable value chains for small-scale livestock producers*»²⁵ présenté au Groupe de travail pour examen, constitue un outil pratique fournissant des orientations en matière de réflexion sur le développement et de conception des interventions, tenant compte des chaînes de valorisation de l'élevage et ciblant en particulier les petits éleveurs.

19. Les directives suggèrent que le développement de la chaîne de valeur soit considéré comme un processus dynamique comportant six étapes: 1) évaluation préliminaire; 2) sélection de la chaîne de valeur; 3) analyse de la chaîne de valeur; 4) vision et stratégie de développement; 5) conception et mise en œuvre; 6) suivi, évaluation et renforcement. Cette approche fondée sur les marchés prend pleinement en compte l'interaction entre ses composantes et l'environnement favorable au développement physique, social et économique, et intègre les nombreuses facettes des concepts de valeur ajoutée et de durabilité.

Contribution des espèces et des races d'animaux d'élevage à la fourniture de services écosystémiques

20. La Commission, à sa seizième session ordinaire²⁶, a appelé la FAO et invité les pays à continuer de faire mieux connaître l'importance du rôle que jouent les éleveurs et les espèces et races d'animaux d'élevage dans la fourniture de services écosystémiques. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les activités dans le domaine des services écosystémiques étaient inscrites sous l'objectif stratégique 2: «Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches», en particulier dans le cadre du domaine d'activité prioritaire relatif aux services écosystémiques et à la biodiversité. La brochure intitulée: «Contribution des espèces et des races d'animaux d'élevage à la fourniture de services écosystémiques»²⁷ a été préparée en collaboration avec le centre de coordination mondial.

21. Elle a invité la FAO à faire en sorte que le rôle des espèces et races d'animaux d'élevage dans la fourniture de services écosystémiques apparaisse dans *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Les diverses contributions des espèces et des races d'animaux d'élevage à la fourniture de services écosystémiques sont débattues dans l'ensemble du rapport et en particulier au chapitre 2 traitant des rôles et de l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

²⁵ CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.4.

²⁶ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 47.

²⁷ <http://www.fao.org/3/a-i6482e.pdf>.

22. Elle a demandé à la FAO d'améliorer la cartographie des espèces et la répartition des races dans la mesure du possible, ainsi que la description des mesures phénotypiques et des fonctions biologiques, en particulier dans les systèmes de production herbagers, afin de pouvoir mieux cibler les interventions en faveur des éleveurs²⁸. La nouvelle version du DAD-IS contient de nombreux champs permettant de donner des descriptions complètes des races et de leurs systèmes de production, ainsi que des services écosystémiques qu'elles fournissent. Le système convivial d'introduction des données facilitera l'entrée d'informations liées aux services écosystémiques dans le DAD-IS, ce qui permettrait d'augmenter leur disponibilité pour la planification des interventions destinées à faciliter la gestion de ces services.

23. Elle a également demandé à la FAO de se pencher sur les méthodes de repérage et d'évaluation des services écosystémiques fournis par les races d'animaux d'élevage, pour examen par le Groupe de travail à sa prochaine session²⁹. Le document intitulé «*Review of methods for identification and valuation of the ecosystem services provided by livestock breeds*»³⁰ est mis à la disposition du Groupe de travail.

Domaine prioritaire 3. Conservation

24. La FAO est membre d'un consortium constitué de collaborateurs issus de l'Europe et de plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, qui effectuent la mise en œuvre du projet «IMAGE»³¹ pour une gestion innovante des ressources zoogénétiques, soutenu par l'Union européenne. Le projet a pour objectif d'améliorer la gestion des ressources zoogénétiques et les programmes de conservation *ex situ*, et d'augmenter l'utilisation du matériel génétique entreposé dans les banques de gènes. La FAO mène en particulier des activités associées à la formation destinée aux partenaires d'Afrique et d'Amérique latine et visant à la référencement de pratiques optimales en matière d'assurance de la qualité des banques de gènes. Le projet se poursuivra jusqu'en 2020.

25. Le centre de coordination mondial et la Division AGE ont contribué aux deux ateliers de formation et aux réunions d'experts ayant trait à la conservation des ressources zoogénétiques, qui ont réuni environ 50 participants issus de six pays.

Domaine prioritaire 4. Politiques, institutions et renforcement des capacités

26. La FAO a aidé plusieurs pays et organismes régionaux à mettre en place leurs politiques en matière de gestion des ressources zoogénétiques et, en particulier, à élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux dans ce domaine, ainsi que des lois et des réglementations nationales.

27. La FAO et ses partenaires contribuent à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de six projets mondiaux et de 28 projets régionaux ou nationaux dans 48 pays. Ces deux dernières années, elle a organisé, en collaboration avec des partenaires, 18 activités de renforcement des capacités aux niveaux régional et national, auxquelles ont participé une moyenne de huit pays.

28. La FAO a continué de collaborer avec les coordonnateurs nationaux et les parties prenantes régionales aux fins du maintien et du renforcement des points focaux ou des réseaux sous-régionaux et régionaux en Asie, dans la sous-région de l'Asie centrale, au Proche-Orient et en Afrique. Elle a poursuivi la collaboration établie avec les points focaux régionaux pour l'Europe et pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Elle a organisé ou participé à sept réunions des coordonnateurs nationaux durant la période considérée.

29. La FAO a également contribué à un certain nombre d'initiatives transversales relatives à la biodiversité, aux biotechnologies et aux services écosystémiques, y compris en élaborant des documents scientifiques portant sur les interactions entre les ressources zoogénétiques et le changement climatique, l'amélioration génétique des races de petite taille et plusieurs applications de la génomique. Elle a cessé de publier la revue scientifique *Ressources génétiques animales* après la

²⁸ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 47.

²⁹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 47.

³⁰ CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.5.

³¹ <http://imageh2020.eu>.

publication du 59^e volume en 2016, car celle-ci correspond à un besoin qui est déjà satisfait par d'autres publications³². Les 59 publications sont disponibles en ligne³³.

30. La FAO a participé à l'organisation du onzième Congrès mondial sur la génétique appliquée à la production animale, qui a eu lieu en février 2018, en Nouvelle-Zélande. Elle a organisé et coprésidé une session consacrée à l'amélioration de la génétique des races locales et a financé les frais de déplacement de jeunes scientifiques issus de neuf pays en développement.

31. La FAO continue d'assurer le fonctionnement du réseau DAD-Net et de ses sous-groupes régionaux, qui offrent un espace de dialogue informel pour l'examen des questions relatives à la gestion des ressources zoogénétiques. Le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter, tout comme celui des messages publiés. En avril 2018, DAD-Net comptait environ 3 190 abonnés dans plus de 150 pays. En 2017, près de 500 messages avaient été échangés par l'intermédiaire du réseau. DAD-Net continue d'offrir un moyen efficace et unique pour la mise en commun des données d'expérience, la diffusion d'informations et l'organisation d'échanges informels entre les intervenants dans la gestion des ressources zoogénétiques.

V. COLLABORATION

32. La Commission, à sa seizième session ordinaire³⁴, a demandé à la FAO de continuer à conclure des partenariats et des alliances afin d'améliorer la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Elle a encouragé la FAO et les pays à favoriser la collaboration avec d'autres parties intéressées afin d'améliorer la gestion des ressources zoogénétiques.

33. La FAO a continué d'interagir avec les organismes régionaux et les communautés économiques régionales, ainsi qu'avec un certain nombre d'organismes scientifiques et d'organisations non gouvernementales. Elle renforce ses compétences techniques reconnues dans la gestion des ressources zoogénétiques en contribuant à des initiatives scientifiques, y compris en menant des projets de recherche et de développement, en dirigeant des sessions à l'occasion de conférences scientifiques internationales et en produisant des publications scientifiques.

VI. ÉVALUATION DES PROGRÈS OBTENUS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

34. La version actuelle du Programme de travail pluriannuel 2018-2027³⁵ de la Commission exige qu'un «Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques» soit présenté à sa dix-huitième session ordinaire, qui aura lieu en 2021. Des examens similaires ont été effectués dans le passé, se traduisant par les *Rapports de synthèse intérimaires sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* de 2012³⁶ et de 2014³⁷ (rapports de synthèse); ce dernier a étayé l'élaboration du deuxième Rapport.

35. Les examens précédents étaient fondés sur les données recueillies par le biais d'un processus d'établissement de rapports décidé par la Commission à sa douzième session ordinaire, en 2009³⁸, et conçu pour faciliter l'établissement de rapports au niveau national grâce à un questionnaire électronique d'utilisation souple élaboré par la FAO.

36. Il est suggéré à cet égard de suivre la présentation employée dans les rapports de synthèse précédents, avec la possibilité d'ajouter quelques questions complémentaires afin d'améliorer la couverture des indicateurs. D'un point de vue statistique, l'utilisation du même questionnaire que celui des rapports de synthèse précédents permettra de comparer directement les progrès réalisés par les pays au fil du temps dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

³² C2017/3 paragraphe 59 b).

³³ <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/journal.html>.

³⁴ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 45.

³⁵ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, appendice C.

³⁶ CGRFA-14/13/Inf.15.

³⁷ CGRFA-15/15/Inf.19.

³⁸ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 38.

37. Il est également proposé que des invitations soient distribuées aux pays en 2019, les exhortant à contribuer au processus d'établissement de rapports. Une période de quatre mois est proposée; la date limite étant fixée à juin 2019. Un nouveau rapport de synthèse sera préparé par la FAO suite à l'analyse et à l'interprétation de données, et présenté pour examen par le Groupe de travail à sa onzième session ordinaire, en 2020, et à la Commission, à sa dix-huitième session ordinaire, en 2021.

VII. EXAMEN DE LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

38. La Commission a adopté la *Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*³⁹ (la Stratégie de financement) à sa douzième session ordinaire⁴⁰ et a demandé à la FAO de procéder à sa mise en œuvre.

39. La Stratégie de financement s'applique à toutes les sources connues et potentielles de financement à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. L'une des sources prévues au titre de la Stratégie de financement est le Compte fiduciaire de la FAO, qui finance au moyen de contributions volontaires des projets nationaux et régionaux axés sur la mise en application du Plan d'action mondial.

Situation du Compte fiduciaire de la FAO

40. Les activités des projets du premier appel à propositions, financées par le Compte fiduciaire de la FAO, ont été closes sur le plan opérationnel en décembre 2016 et sur le plan financier en décembre 2017. Le montant total des dépenses s'est élevé à 943 723 USD. La Commission, à sa seizième session ordinaire⁴¹, a demandé à la FAO de compiler les rapports et les documents finaux des projets menés au titre de la Stratégie de financement et de les publier sur le site internet de l'Organisation. Tous les rapports ont été publiés sur le site internet de la Division de la production et de la santé animales⁴².

41. S'agissant des futurs appels à propositions lancés au titre de la Stratégie de financement et des projets à financer, la Commission a approuvé⁴³ les modalités modifiées⁴⁴ conçus dans le but d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité du Compte fiduciaire de la FAO. À ce jour, le Compte fiduciaire de la FAO ne dispose d'aucun fonds pour un deuxième appel à propositions. La Commission, à sa seizième session ordinaire⁴⁵, a invité les donateurs à contribuer à la Stratégie de financement et à fournir des fonds suffisants pour la surveillance, les services d'appui et l'assistance technique en rapport avec les projets.

Situation des autres ressources relevant de la stratégie de financement

42. Les activités relatives aux ressources zoogénétiques, notamment la mise en œuvre du Plan d'action mondial, contribuent aux six résultantes de l'Organisation mentionnées dans le *Plan à moyen terme de la FAO 2014-2017*, qui sont associées aux objectifs suivants: objectif stratégique 2 - *Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches*; objectif stratégique 3 - *Réduire la pauvreté rurale*; et objectif stratégique 4 - *Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces*. Pendant la période 2016-2017, les ressources du Programme ordinaire de la FAO consacrées aux activités sur les ressources zoogénétiques s'élevaient à 2,7 millions d'USD. Cependant, les dépenses finales engagées pour les ressources zoogénétiques au titre du Programme ordinaire de la FAO au cours de la période 2016-2017 étaient de 2,1 millions d'USD, grâce à la réorganisation des emplois du

³⁹ CGRFA-12/09/Rapport, annexe C.

⁴⁰ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 43.

⁴¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 49.

⁴² http://www.fao.org/AG/AGInfo/programmes/en/genetics/Funding_strategy.html.

⁴³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 49.

⁴⁴ CGRFA-16/17/13, paragraphe 49 xvi, xviii-xxi.

⁴⁵ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 49.

temps du personnel du cadre organique de la Division de la production et de la santé animales durant la période de mise en œuvre 2016-2017, suite au redéploiement interne et à la consolidation du Groupe de ressources génétiques animales et du Groupe des systèmes de production animale⁴⁶.

43. Les efforts étaient axés sur les activités essentielles, notamment le processus intergouvernemental et le DAD-IS, avec une diminution de l'engagement dans les activités techniques transversales de la FAO à l'échelle de l'Organisation. En outre, comme indiqué au paragraphe 29, la FAO a cessé de publier la revue scientifique *Ressources génétiques animales*. Dans le même temps, les projets du premier appel à propositions, financés par le Compte fiduciaire de la FAO, ont été clos sur le plan opérationnel, ce qui a permis de diminuer la charge de travail. Le centre de coordination mondial a bénéficié de contributions du fonctionnaire détaché par le Gouvernement français, qui était présent tout au long de l'exercice biennal.

44. Des efforts supplémentaires seront nécessaires afin de fournir tous les produits essentiels au cours de la prochaine période de présentation de l'information financière. En effet, le Programme de travail pluriannuel de la Commission⁴⁷ prévoit une augmentation de la charge de travail, comprenant la préparation: i) d'un rapport de synthèse; ii) d'un rapport sur les progrès réalisés par les organisations internationales dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial; et iii) du processus proposé pour la collecte de données nationales à l'appui de l'élaboration du *troisième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* au cours du prochain exercice biennal.

45. Durant la période considérée, la valeur des projets de coopération technique de la FAO qui ont contribué à ces activités s'est élevée à 2,2 millions d'USD environ, tandis que celle du Programme de coopération technique de l'AIEA, par l'intermédiaire de la Division AGE, a atteint environ 1,75 million d'USD.

Contributions volontaires de la FAO

46. La FAO a reçu des fonds de la France et de l'Allemagne (pour un montant total de 2,4 millions d'USD environ) à l'appui de l'application du Plan d'action au niveau mondial, y compris du pastoralisme. Les projets régionaux et nationaux ont pour leur part bénéficié de l'appui financier de l'Arabie saoudite, l'Autriche, de la Mongolie, du Népal et de la Suisse (pour un montant total de 3,5 millions d'USD environ). Des fonds supplémentaires ont été reçus de la Fondation Bill et Melinda Gates. L'apport de certains de ces pays provenait de fonds qu'ils avaient reçus de donateurs, en particulier l'Union européenne et la Banque mondiale. Les fonds mobilisés au titre de ces accords de coopération programmatique ont permis à la FAO d'allouer des fonds à effet catalyseur à des activités particulières, à tous les niveaux. La FAO est également associée à plusieurs projets financés par la Commission européenne qui fournissent des compléments de traitement aux participants de pays en développement et appuient la génération et la diffusion de connaissances.

Ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO

47. La Stratégie de financement énumère quatre types différents de ressources importantes, notamment les ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO. Le rôle de la FAO consiste à faciliter l'accès des pays aux informations sur les possibilités de financement. Pour ce faire, elle fournit continuellement des informations sur les sources de financement et de dons par le biais du réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-net) et du site web de la Stratégie de financement⁴⁸. Les informations relatives aux ressources qui ne dépendent pas de la FAO sont rares, mais les faits montrent clairement que les donateurs sont de plus en plus conscients de l'importance de la gestion des ressources zoogénétiques dans le cadre de programmes d'ensemble ayant trait à la production animale. Le soutien des donateurs en matière de gestion des ressources zoogénétiques se traduit souvent par l'intégration de celles-ci dans des programmes plus vastes – projets à l'appui du pastoralisme ou amélioration des chaînes de valeur dans le secteur de la production animale – ou par

⁴⁶ PC 124/5, paragraphe 16.

⁴⁷ CGRFA-WG-AnGR-10/18/7, appendice I, annexe 2.

⁴⁸ http://www.fao.org/AG/AGInfo/programmes/en/genetics/Funding_strategy.html.

des activités complémentaires, telles que des projets sur l'identification et la traçabilité des animaux. Par exemple, la Banque mondiale élabore et soutient, par des subventions ou des prêts, des projets de production animale à grande échelle au Bangladesh, en Éthiopie, en Inde, en Mongolie, au Népal et au Pakistan. Tous les projets comprennent des investissements dans l'amélioration de la sélection et de la génétique animales. L'Union européenne continue de fournir un appui au projet du Bureau interafricain pour les ressources animales (UA-BIRA) sur le renforcement des capacités des pays africains en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques animales en Afrique, et fait participer un nombre croissant de pays en développement à des projets sur les ressources zoogénétiques dans le cadre de son programme d'appui à la recherche Horizon 2020.

VIII. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL EST INVITÉ À DONNER

48. Le Groupe de travail est invité à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial et à:

- accueillir favorablement l'*examen des méthodes de repérage et d'évaluation des services écosystémiques fournis par les races d'animaux d'élevage*;
- examiner le *Projet de directives pour la mise en place de chaînes de valeur durables pour les petits éleveurs* et à en recommander l'approbation par la Commission.

49. Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission:

- d'approuver la procédure proposée permettant de suivre la présentation employée dans les rapports de synthèse précédents lors de la prochaine évaluation des progrès obtenus dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
- d'inviter les pays à compléter le processus d'établissement de rapports en temps voulu et de soumettre les rapports d'avancement des pays d'ici au 30 juin 2019;
- de demander aux pays de continuer à mettre en œuvre le Plan d'action mondial, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au niveau mondial, en particulier pour concourir à la réalisation des ODD 2 et 15;
- de demander à la FAO de poursuivre ses activités à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en partenariat avec les parties intéressées et les pays;
- d'inviter les donateurs à concourir à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, y compris un nouvel appel à propositions dans le cadre du Compte fiduciaire de la FAO;
- d'appeler la FAO et les pays à continuer de faire mieux connaître l'importance du rôle que jouent les éleveurs et les espèces et races d'animaux d'élevage dans la fourniture de services écosystémiques, afin de pouvoir mieux cibler les interventions en faveur des éleveurs.